

**Programme communal de développement rural
Commune de Olné**

Partie IV – Projets

Fiches projets – LOT 0



Ce document est imprimé
sur du papier bénéficiant du label
"FSC Mixed Sources"
et des certifications suivantes :
ISO 9001, ISO 14001

TABLE DES MATIÈRES

0.1. Participer au réseau des communes du commerce équitable.....	3
0.2. Informer l'Administration communale et les citoyens sur les comportements eco-responsables.....	5
0.3. Organiser un covoiturage (VAP).....	7
0.4. Utiliser les nouvelles technologies en vue de diminuer les consommations énergétiques de la commune.....	9
0.5. Éduquer les enfants et les adolescents a l'environnement. Inciter aux économies d'énergie et à l'eco-consommation.....	11
0.6. Entretenir le site des Fosses.....	13
0.7. Concevoir un slogan fédérateur.....	15
0.8. Mettre des actions en place pour développer les relations intergénérationnelles.....	17
0.9. Aménager la traversée d'Olne.....	19
0.10. Créer des logements pour les faibles revenus.....	21
0.11. Réaliser un schéma de structure et mettre en place une veille immobilière.....	23
0.12. Sensibiliser à l'environnement et aux économies d'énergies.....	25
0.13. Mettre en valeur et faire la promotion des produits locaux.....	27
0.14. Établir une coopération internationale (convention spécifique de coopération internationale avec Matete en République Démocratique du Congo).....	29
0.15. Lancer l'opération « Eté solidaire... je suis partenaire ».....	31
0.16. Organiser des formations à l'informatique et internet.....	33

Annexe : Programme des travaux d'infrastructures en cours et des projets

0.1. PARTICIPER AU RÉSEAU DES COMMUNES DU COMMERCE ÉQUITABLE.

La CLDR a proposé à la Commune de prendre part à la campagne « commune du commerce équitable », soutenue par l'asbl Max Havelaar (organisme de certification du commerce équitable).

La commune d'Olne s'investit depuis 2006 dans des actions de solidarité avec le Sud C'est pourquoi, le Conseil communal a pris la décision, en juin 2010, d'adhérer à la campagne dont l'objectif est la sensibilisation au commerce équitable et l'encouragement à la consommation de produits équitables.

La campagne nécessite la participation des acteurs locaux et vise l'implication progressive des citoyens dans la démarche. Une première réunion publique a été organisée le 5 octobre 2010 afin d'informer la population de cette démarche.

Une deuxième réunion (8 novembre 2010) a abouti à la création du comité de pilotage constitué de plusieurs bénévoles.

En 2011, le comité de pilotage a été très actif et a mené toute une série d'actions qui devraient permettre à la commune de recevoir son titre « Commune du commerce équitable » dans la première partie de l'année 2012, les 6 critères nécessaires à l'obtention du titre étant atteints.

Ces actions menées avec différentes acteurs sont notamment :

- Administration communale : achat systématique de produits équitables (café, jus de fruits, sucre) ;
- Écoles communales : actions de sensibilisation en partenariat avec *Miel Maya* et réalisation d'une exposition avec plusieurs classes ;
- École libre : organisation d'un petit déjeuner équitable avec les parents, vente de produits équitables au salon de thé lors d'*Olne Autrefois* ;
- Organisation d'une vente de produits *Oxfam* lors du concert organisé par la commune ;
- Promotion des produits à diverses occasions: « *Week-end Halte E-énergie* », réunions du *VAP*, « *je lis dans ma commune* » ;
- Association de la maison des jeunes qui a proposé des produits équitables et locaux lors du festival de Saint Hadelin ;
- Création d'un folder qui promeut les produits de producteurs locaux ;
- Promotion des produits locaux et équitables lors du petit déjeuner organisé dans le cadre de la journée « *un dimanche deux beaux villages* » (> 300 personnes) ;
- Organisation d'achats groupés de produits de la firme *Ethiquable* pour les habitants de la commune et les organismes et associations qui le souhaitent ;
- Vente de produits équitables et locaux à la chambre d'hôte « *Les quatre Bonniers* ».

0.2. INFORMER L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LES CITOYENS SUR LES COMPORTEMENTS ECO- RESPONSABLES.

Afin de favoriser un comportement éco-responsable au sein de l'administration communale, une séance d'information et de sensibilisation aux éco-gestes a été organisée le 3 février 2011 en partenariat avec l'asbl Eco-conso.

Afin de permettre à tout le personnel communal d'y participer, elle a été planifiée le jeudi après-midi (adm.communale fermée). Le Conseil communal, les membres de l'Action sociale, de la CLDR et de la CCATM y ont également été conviés.

Cette séance d'information a servi de point de départ à une réflexion plus globale qui a pour objectif de déboucher sur une politique d'achat de biens durables et de produits équitables au sein de l'administration communale. Au cours de cette séance, il a également été question de la mise en place d'une cellule Agenda 21 local au sein de l'administration : elle sera effective en 2012.

Utilisation de produits d'entretien écologiques

Suite à la séance d'information par le réseau Eco-consommation du 3 février 2011, une démarche a été entreprise pour remplacer progressivement les produits d'entretien utilisés jusqu'alors par des produits plus écologiques. Le réseau Eco-consommation faisant des audits et des formations sur le sujet a été sollicité à nouveau. Il en a résulté :

- élaboration du diagnostic (inventaire des produits utilisés, types de surface à nettoyer,...) par une employée communale (05 et 06/11) ;
- organisation d'un module de formation par le Réseau Eco-consommation du personnel d'entretien les 7 et 14/09/11 (8 personnes y ont assisté) ;
- réalisation d'une nouvelle liste de produits écologiques (10/11) ;
- achat des nouveaux produits en 12/11 chez le fournisseur habituel.

Afin de pouvoir encadrer cette démarche ainsi que celle initiée dans le cadre de la participation à la campagne des Communes du Commerce Equitable, une employée communale a en outre suivi une formation spécifique sur les marchés publics durables, formation donnée par l'institut provincial de formation des agents publics à Seraing.

La dynamique amorcée est globalement bien vécue par tous les protagonistes, elle fera l'objet d'une première évaluation en mai 2012 avant de programmer un nouvel appel d'offre, en collaboration avec le CPAS cette fois. Cette évaluation sera aussi l'occasion d'aborder le cas du Hall omnisport et, d'éventuellement, se tourner vers des fournisseurs plus performants (rapport qualité écologique/prix).

0.3. ORGANISER UN COVOITURAGE (VAP).

Le projet de covoiturage avait été cité lors des réunions de consultation du public et également lors de groupes de travail. Une commission d'habitants réfléchissait déjà, à l'époque sur l'installation d'un système « haltes-stop » qui a évolué petit à petit vers le système VAP.

La commune d'Olne fait partie du réseau « VAP » (Voitures à partager) depuis septembre 2010. Le système de co-voiturage VAP permet de répondre, en partie, à un besoin de mobilité dans le monde rural, en mettant en place un projet citoyen. En effet, le réseau de bus et la fréquence des dessertes sont peu développés à Olne.

Les objectifs du réseau VAP est de remettre l'autostop à l'honneur, d'une manière conviviale. Il s'agit d'un système d'auto-stop de proximité organisé, entre habitants d'un même quartier. À Olne, l'accent est mis pour faciliter les piétons à rejoindre la gare.

Au départ, c'est une association d'habitants olnois qui a pris l'initiative de contacter l'asbl VAP, principalement active dans le Brabant Wallon. La Commune a ensuite pris le relais pour organiser le système de covoiturage VAP.

Le système peut être résumé de la manière suivante :

Toute personne intéressée (piétons et automobilistes) doit d'abord s'inscrire comme membre « vappeur ».

Le piéton se place sur le bord de la route et fait signe aux automobilistes en montrant sa carte VAP et en indiquant sa direction à l'aide d'un carton de direction. L'automobiliste place une carte VAP sur le pare-brise de son véhicule et prend le piéton s'il va dans la même direction.

Un itinéraire est également proposé, afin de relier le village à la gare de Nessonvaux, avec des arrêts VAP situés rue des Combattants et sur la place de la gare.

Fin 2011, la commune compte 55 usagers, à la fois piétons et automobilistes. Suite à une réunion d'évaluation organisée fin 2011, il a été décidé de relancer la dynamique encore très timide malgré les 55 personnes inscrites.

Il pourrait être envisagé, dans le futur, de prévoir des emplacements vélos aux arrêts VAP, et d'intégrer ces derniers au réseau de chemins. Ce projet de co-voiturage pourrait également déboucher sur la création d'un réseau de bénévoles qui véhiculeraient des personnes non motorisées, ...

0.4. UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES EN VUE DE DIMINUER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE.

Un conseiller en énergie a été engagé afin d'une part de guider la commune dans ses choix et de sensibiliser et conseiller les habitants en vue de limiter les consommations et favoriser la production d'énergies vertes.

Le projet consiste à améliorer l'autonomie énergétique des bâtiments publics communaux. Ce projet relève de la gestion communale, en plus des préoccupations énergétiques il s'agit pour la commune de donner l'exemple.

Des initiatives ont déjà été prises en matière d'économie d'énergie par la commune :

- Remplacement de chaudières :
 - Chaudière de l'école primaire de Saint Hadelin ;
 - Chaudière de la Maison communale ;
 - Chaudières de la Halte garderie et du Presbytère ;
 - Chaudière du CPAS ;
 - Chaudière de l'église Saint-Sébastien ;
 - Partition des zones de chauffage pour le bâtiment CPAS/Salle de conférence ;
 - Partition des zones de chauffage par section des bâtiments de l'école primaire de Saint Hadelin : ancien bâtiment/nouvelle annexe/bibliothèque.
- Isolation de bâtiments :
 - Bâtiment du CPAS / Salle de conférence en styrodur de 5 cm d'épaisseur
 - Remplacement des châssis du bâtiment de la poste
- Placement d'ampoules économiques dans 80% des bâtiments communaux.
- Construction d'un hall omnisports basse énergie (K22),
- Élaboration d'un cahier des charges pour l'achat de panneaux photovoltaïques à placer sur le hall omnisports,
- Mise en place d'une comptabilité énergétique,
- ...

Cette fiche du lot 0 initie le processus pour tendre vers l'autonomie énergétique de la commune. Elle est complétée par des projets des lots I, et III.

0.5. ÉDUCUER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS A L'ENVIRONNEMENT. INCITER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET À L'ECO- CONSOMMATION.

Il s'agit d'encourager les acteurs travaillant avec des enfants et adolescents (écoles, mouvements de jeunesse, maison des jeunes, associations, bibliothèque, etc.) à prendre l'éducation relative à l'environnement en compte.

Un projet d'éducation à l'environnement permet de développer un esprit citoyen et responsable chez les jeunes. Les jeunes peuvent être envisagés comme les porteurs du développement et sont des vecteurs essentiels pour la sensibilisation des parents à l'environnement.

En 2011, le Conseil communal des enfants a choisi de s'investir pour les économies d'énergie. Afin d'être bien conseillés et bien informés, l'asbl CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) de Liège a tenu en juin 2010 deux séances d'information auprès des enfants.

À l'issue de cette formation par le CRIE, les enfants ont décidé de s'atteler à l'organisation de deux activités :

La première activité a été menée début 2011. Il s'agissait d'une animation « économie d'énergie » au sein des écoles de l'entité.

L'autre initiative est la rencontre des élèves des 3 implantations scolaires (écoles libre et communale) : durant les vacances de Pâques, les enfants se sont initiés à la couture pour réaliser des costumes en se basant sur la récupération de vêtements et ont organisé un défilé au moins de juin. Les créations ont également été présentées lors de l'événement « Olné Autrefois ».

0.6. ENTRETENIR LE SITE DES FOSSES.

En cours d'élaboration du PCDR, les membres de la CLDR ont proposé de réaliser une action concrète. Leur attention s'est rapidement portée sur le site des Fosses.

Le site des Fosses, propriété communale, est une ancienne pelouse calcaire aujourd'hui pratiquement disparue. Le site s'est transformé au fil du temps en zone boisée. Sur les conseils de Natagora et de la DGNRE ; les membres de la CLDR ont choisi de mener une action d'entretien du site, par ailleurs classé par les « Monuments et sites ».

Cette action vise le maintien d'un site qui fait partie de la mémoire collective des Olnois. Actuellement fréquenté par les mouvements de jeunesse notamment, c'est également un lieu de souvenir pour beaucoup d'habitants.

La faible superficie du site, la présence d'une flore forestière bien en place, l'intérêt paysager et historique du site, la proximité de pâtures amendées et d'une zone urbanisée, ... vont dans le sens d'un maintien du peuplement en place plutôt que d'une restauration de la pelouse calcaire.

La priorité de cette action d'entretien a donc été de permettre aux mouvements de jeunesse, les principaux utilisateurs actuels, de continuer à bénéficier de cet espace naturel.

Une journée consacrée à l'entretien du site des Fosses a été organisée le 17 avril 2011 dans le but de valoriser le patrimoine (cadre naturel), d'améliorer les dynamiques de rencontre (notamment les relations intergénérationnelles), et également d'assurer la visibilité de la CLDR.

Cette journée a été annoncée à la population par le bulletin communal et le site internet communal afin d'inviter tout un chacun d'y participer également.

Dix-sept membres de la CLDR ont participé, à des degrés divers, à cette première action réussie de la CLDR. Les mouvements de jeunesse ont également collaboré efficacement, et quelques personnes extérieures ont rejoint le groupe, essentiellement le matin.

Grâce à tous ces acteurs, le travail réalisé a été conséquent et a permis :

- le nettoyage et le débroussaillage intégral du site des petites Fosses permettant un nouveau coup d'œil et la mise en évidence du relief caractéristique du site.
- l'enlèvement de plantes invasives (essentiellement la renouée du japon) et le nettoyage des grandes Fosses.

À l'automne 2011, des membres de la CLDR sont retournés sur le site afin d'évaluer la nécessité d'une nouvelle intervention. L'évolution de la végétation et la propreté du site était telle, qu'il a été décidé de la reporter à l'automne 2012.

0.7. CONCEVOIR UN SLOGAN FÉDÉRATEUR.

La conception d'un slogan fédérateur est un projet qui a été proposé lors de groupes de travail portant sur l'environnement et le paysage, en lien avec l'identité communale. Des groupes de travail spécifiques au slogan ont été organisés par la suite.

Il s'agissait d'établir un fil conducteur pour toute la durée du PCDR. La conception d'un slogan fédérateur correspond à une expression concrète de la stratégie de développement, servant de base à la mise en oeuvre des projets. Le choix du fil conducteur et donc la définition d'un slogan et d'un logo, permet d'apporter une cohérence au PCDR. Il s'agit également d'un moyen de communication et de sensibilisation efficace pour faire connaître les actions de la CLDR auprès de la population.

Plusieurs groupes de travail ont donc été organisés avec des membres de la CLDR dans le but de concevoir un slogan fédérateur et d'organiser la communication externe des activités de la CLDR.

Les groupes de travail ont porté sur la recherche des éléments clés de l'identité olnoise : le caractère millénaire de la commune, l'important réseau de chemins, le caractère rural de la commune située entre deux agglomérations, la situation de la commune à la croisée de l'Ardenne et du Pays de Herve, la diversité des paysages de plateau et de vallée et les nombreux points de vue, ...

Plusieurs pistes ont été retenues lors d'un groupe de travail de septembre 2010 pour le slogan :

- « *Olne, par monts et par vaux* »
- « *Mille chemins pour s'y rencontrer* »
- « *A la croisée des chemins* »
- « *Tant de visages, Tant de paysages* »
- « *Vivent ses paysages, vivent ses visages* »

La commune a par la suite mandaté un consultant externe (Monsieur T. Gonze) dans le but de cerner l'identité olnoise et de proposer des moyens d'expression graphique de cette identité, à exploiter lors de travaux d'aménagement par exemple.

Le 22 février 2012, un nouveau groupe de travail a été organisé en collaboration avec Monsieur Gonze. Celui-ci a présenté des propositions de slogan sur base du travail réalisé sur l'identité olnoise. Un brainstorming a ensuite été effectué en lien avec le travail réalisé par le groupe et un slogan a été retenu pour être soumis à la CLDR : « *Olne, un passé source d'avenir* ». Lors de la CLDR du 29 février 2012, quelques débats ont eu lieu sur l'utilisation du mot « passé », et au final, la CLDR du 22 février a décidé de soumettre le slogan suivant au conseil communal : « *Olne, histoire d'avenir* ».

Le projet de slogan doit encore être finalisé et un logo s'y rapportant devra être conçu. Le slogan et le logo seront placés sur les différents documents produits grâce au travail de la CLDR. Ils pourront être apposés aux portes d'entrée de la commune, sur les panneaux didactiques. Ils pourront être utilisés lors de l'organisation d'événements ou pour la promotion du tourisme doux dans la commune. Le slogan et le logo pourront également être utilisés par l'administration communale lorsque cela s'avère pertinent. Ils devront par ailleurs figurer en bonne place sur le site internet de la commune.

En outre, les réflexions liées slogan et au logo serviront de base pour inspirer la réalisation d'une charte de convivialité, d'un label de promotion olnoise, Il s'agira également d'une base dans le choix d'aménagement d'espaces et de guide pour les interventions artistiques, le slogan et le logo constituant l'expression de l'identité olnoise.

0.8. METTRE DES ACTIONS EN PLACE POUR DÉVELOPPER LES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

Le développement des relations intergénérationnelles a été mentionné à plusieurs reprises lors des réunions de consultation des habitants et par les membres de la CLDR. La commune d'Olne a tendance à devenir une cité dortoir avec comme conséquence un individualisme croissant. Il est nécessaire de mettre en place les moyens pour conserver un esprit de communauté au sein du village et de ses hameaux et de maintenir les liens entre générations.

La Commune est attentive à promouvoir les relations intergénérationnelles au sein de l'entité olnoise. Dans cet esprit, plusieurs actions ont déjà été mises sur pied.

Notamment, les enfants ont invité leurs grands-parents à prendre part au concert « Noël russe » organisé le 5 décembre 2010 par l'Administration communale..

Cette démarche a été entreprise par les élèves de 4ème, 5ème et 6ème primaire des 3 implantations scolaires situées sur la commune (école communale et école libre Saint-Louis). Les bénéficiaires sont destinés aux enfants de la Marjolaine et de la pouponnière de M'Bour au Sénégal.

Le Conseil communal des enfants s'est fixé comme objectif de rencontrer les aînés de leur commune. Deux initiatives dans ce sens ont été adoptées. La première action, réalisée le vendredi 17 décembre 2010, est la distribution de cognous aux personnes de plus de 67 ans.

Le développement des relations intergénérationnelles constitue un axe important du plan de développement de la lecture de la bibliothèque. Un animateur socio-culturel a été engagé à mi-temps afin de mettre en oeuvre des actions concrètes dans la commune.

0.9. AMÉNAGER LA TRAVERSÉE D'OLNE.

Le Ministère Wallon de l'Équipement et des Transports (actuellement DGO1) – Direction des routes de Verviers a élaboré un plan d'aménagement visant la sécurité aux abords des écoles dans le village, en octobre 2005.

Les travaux ont été réalisés en 2011. Des traversées piétonnes sécurisées ont été aménagées rue Village, entre le croisement avec la rue des Combattants et le croisement avec la rue Bouteille. Les zones de parcage et les trottoirs ont également été réorganisés. Les trottoirs ont été réaménagés.

Ces travaux ont pour but de favoriser les déplacements doux et sécurisés, de renforcer l'aspect convivial de la rue Village, d'affirmer la place du piéton dans le village et d'inciter les automobilistes à ralentir.

L'aménagement de la place du Village devant la Maison communale n'était pas prévue dans ce projet. C'est pourquoi ce projet est repris dans les fiches portant sur la réalisation d'un PCA (lot I) et sur sa mise en œuvre (lot II).

0.10. CRÉER DES LOGEMENTS POUR LES FAIBLES REVENUS.

La commune d'Olne compte peu de logements destinés aux faibles revenus, notamment les logements sociaux. Les 20 logements sociaux existants à Olne sont tous situés au nord-ouest de la commune et sont regroupés dans la cité Henri Joset. Le présent projet vient diversifier l'offre en proposant une localisation dans la partie sud de la commune (à proximité du pôle de Nessonvaux et de la gare), et permet d'intégrer le logement social dans le tissu bâti existant sans créer de « ghetto ».

L'acquisition et la rénovation d'un bâtiment situé Chinehotte n°7 pour en faire un logement social destiné à la location a été décidée lors du Conseil communal du 25 mai 2011 à l'unanimité. Il s'agit d'une convention tripartite (Province de Liège, Société Wallonne du logement, Administration Communale d'Olne).

La mise à disposition des moyens financiers s'opère entre la Province et la Société Wallonne du Logement. La subvention s'élève à 11.000 €.

En outre, dans le cadre du plan d'ancrage du Gouvernement Wallon, la commune a remis un dossier de candidature pour la construction de 10 logements publics à loyers modérés et basse énergie avec concours d'architecte, à réaliser sur des terrains du CPAS rue Froidbermont. Le dossier de candidature a été accepté.

0.11. RÉALISER UN SCHÉMA DE STRUCTURE ET METTRE EN PLACE UNE VEILLE IMMOBILIÈRE.

Le schéma de structure communal (SSC) d'Olne a été mis à enquête publique en juin 2011. Le SSC doit permettre de baliser l'urbanisation en tenant compte de l'intégration des bâtiments et de la protection du paysage.

« *Le schéma de structure communal est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal* » - CWATUPE Art. 16. Les objectifs du SSC sont de donner une cohérence aux aménagements, en fonction des caractéristiques du territoire olnois en vue d'y conserver une certaine qualité du cadre de vie, tout en permettant le développement communal.

Parmi les objectifs du SSC figurent la gestion de l'arrivée de nouveaux habitants et la considération du paysage comme un facteur essentiel dans l'organisation du territoire. Par ailleurs, l'accent est mis, tout au long des options du SSC sur la qualité du cadre de vie.

Le maintien des activités agricoles dans la commune figure également parmi les objectifs, en favorisant une gestion en accord avec le paysage et l'écologie.

Ces objectifs se traduisent notamment par la mise en place de mesures telles que :

- le maintien du caractère bocager, l'application de normes agri-environnementales
- l'application du RGBSR et le respect des caractéristiques architecturales traditionnelles
- l'intégration des bâtiments agricoles, en matière de localisation, de choix des matériaux, de plantations
- le maintien de vues longues, en évitant notamment une organisation systématique du bâti, et via le contrôle de la végétation
- l'orientation de la conception des nouveaux ensembles de logements
- la mise en scène du paysage
- l'élaboration d'une charte du paysage
- la précision des zones du plan de secteur et la détermination de densités de logements en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural
- la définition d'espaces fortement déconseillés à l'urbanisation
- la définition de périmètres à fortes contraintes paysagères
- ...

En outre, les membres de la CLDR ont proposé de mettre en place une veille immobilière. Étant donné que la commune d'Olne possède un patrimoine bâti et foncier limité, il s'agit de rester attentifs aux annonces de mise en vente de bâtiments et de terrains qui constitueraient des opportunités pour la réalisation de certains projets du PCDR.

Certains bâtiments pourraient par exemple, à terme, être réhabilités pour des logements collectifs, pour une vitrine du terroir, etc.

0.12. SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES.

Organisation d'un cycle de conférences-débat

En réponse au souhait des Olnois de mettre en place de façon récurrente des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, la Commission Locale de Développement Rural et la Bibliothèque, se sont associées pour organiser le cycle des « ateliers cIEWtoyens » proposé par Inter-Environnement Wallonie. La section locale de l'ACRF a également participé au cycle complet. Le cycle a réuni près de 90 personnes.

Ces ateliers, articulés autour d'une conférence suivie d'un débat, ont pour objectif d'encourager des initiatives citoyennes et collectives en faveur de l'environnement. Dans un premier temps, la conférence devait permettre aux participants de comprendre et analyser le sujet du jour au travers des enjeux actuels et futurs, par la suite, les échanges entre participants avaient pour objectif de favoriser l'implication citoyenne dans la construction de solutions.

A l'issue de chaque soirée, les participants étaient effectivement invités à mettre en pratique les actions individuelles ou collectives qu'ils avaient imaginées. Ces 5 soirées avaient donc pour but de leur permettre de participer activement à un changement de société via cinq enjeux environnementaux majeurs :

- les changements climatiques
- la mobilité
- les pesticides
- la biodiversité
- l'économie

Un document reprenant les différentes actions proposées a été distribué aux participants, plusieurs actions sont prévues en 2012.

Organisation d'un week-end halte énergie

Une première édition du week-end Halte Energie a été organisée les 10, 12 et 13 novembre 2011, en collaboration avec la commune de Pepinster (conférences, démonstrations, conseils énergétiques, visites de nouvelles techniques chez des concitoyens, rencontre d'experts, ...).

Engagement d'un animateur

La sensibilisation à l'environnement constitue un des axes du plan de développement à la lecture de la bibliothèque. Un animateur a été engagé à mi-temps afin de mettre des actions de sensibilisation en place.

0.13. METTRE EN VALEUR ET FAIRE LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX.

La mise en valeur des produits locaux se décline en trois points :

Création d'un groupement d'achat de produits locaux au sein de l'administration communale

Dans le cadre de l'adhésion de la commune à la campagne des communes du commerce équitable, les employés communaux se sont regroupés pour acheter en commun les produits d'un agriculteur de la commune qui leur livre chaque mardi des produits de son exploitation (lait, beurre, maquée, œufs, flans, gaufres...).

Fourniture de produits fermiers et de paniers bios de produits locaux

Des habitants du quartier de Froidbermont, membres du convivium Slow Food de Liège, ont mis sur pied un petit marché de produits fermiers tous les vendredi après-midi. Les clients peuvent venir y enlever un panier de produits bios commandés pendant la semaine et y passer un moment de convivialité en dégustant des produits locaux (fromage, jus de fruits,...). Cette initiative pourrait déboucher sur la création d'un GAC (groupe d'achats communs) en 2012, et l'organisation d'un marché de produits du terroir plus conséquent (en lien avec le marché ambulant en création à l'échelle du pays de Herve).

« Un dimanche, deux beaux villages », organisation d'une balade gourmande en partenariat avec Soiron

Le 4 septembre 2011, les villages d'Olne et Soiron se sont associés pour faire découvrir « leurs paysages, leurs histoire et des saveurs locales » au cours d'une balade gourmande.

Après un petit-déjeuner de produits équitables et locaux, les 300 participants ont relié Olne et Soiron, par le biais d'une balade animée par des guides, des musiciens et agrémentée de petites dégustations. Sur le coup de midi, après un apéritif musical, un repas (produits locaux) était organisé avant un spectacle de marionnettes liégeoises. La bibliothèque a également participé au projet en organisant une exposition d'ouvrages relatifs aux villages d'Olne et Soiron et en réalisant une bibliographie sélective patrimoniale.

0.14. ÉTABLIR UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CONVENTION SPÉCIFIQUE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC MATETE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO).

En partenariat depuis quelques temps déjà, les communes d'Olne et Matete ont convolé en justes noces en 2011, notamment lors de la visite de responsables communaux à Kinshasa en septembre 2011. Les responsables des services environnement et gestion des marchés publics faisaient également partie de la délégation.

Cette visite a permis aux autorités olnoises de mieux cerner les réalités de Matete, de la ville de Kinshasa ainsi que de la République démocratique du Congo tout entière.

Au cours de cette visite, les premiers axes de ce partenariat ont été fixés.

IL s'agit du renforcement des capacités des services communaux de Matete chargés de la population et de l'état civil.

Pour bien sceller ces liens qui unissent les deux entités soeurs par l'histoire, Olne avait lancé précédemment une invitation au bourgmestre de Matete, Thierry Bayllon Gaibene. Ce dernier était accompagné, au cours de ce voyage, de certains de ses collaborateurs du service concerné par le premier axe de ce partenariat, soit celui de l'Etat-civil et la population. La délégation de Matete a estimé que la manière dont les services communaux d'Olne gèrent ce service répond exactement à leurs attentes et la vision qu'ils avaient sur les services concernés.

À noter que la bibliothèque d'Olne a également participé au projet en offrant un millier de livres à destination de Matete.

La population et l'administration communale voient d'un œil positif cette collaboration avec la commune d'Olne et souhaitent amplifier les relations sans tarder.

0.15. LANCER L'OPÉRATION « ETÉ SOLIDAIRE... JE SUIS PARTENAIRE ».

L'opération « Eté solidaire » vise notamment à impliquer les jeunes dans la valorisation et l'embellissement de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité. Olne a répondu à l'appel à projet et obtenu un subside qui lui a permis d'engager 6 jeunes étudiants pendant l'été 2011.

Bien encadrés par le Service des travaux, les jeunes participants ont pu concrétiser ces objectifs en s'impliquant dans diverses réalisations telles que :

- peinture des garde-corps à la Neuville ;
- installation de bancs au labyrinthe de la Falise, à Fosses Berger et à l'école d'Olne ;
- réaménagement des panneaux d'affichage...

0.16. ORGANISER DES FORMATIONS À L'INFORMATIQUE ET INTERNET.

En 2011, des formations à l'informatique et à internet ont été organisées à l'intention des Olnoises et des Olnois, grâce au matériel scolaire. Ces formations ont été suivies par 31 personnes.

Les « leçons » sont axées d'abord sur la consultation d'internet, sur l'initiation au courrier électronique, sur le téléchargement (programmes informatiques, vidéos et musiques du domaine public, livres, ...). Dans un deuxième temps, les participants sont initiés à un programme de traitement de texte permettant d'intégrer texte et photos. L'ensemble de la formation qui dure une vingtaine d'heures est essentiellement pratique puisque chaque participant dispose d'un ordinateur avec lequel il doit accomplir concrètement les notions théoriques qui ont été présentées.

Programme des travaux d'infrastructure en cours et des projets

Plan triennal : (Voir annexe)

2010 : Amélioration de la rue Belle Maison : travaux en cours

2011 : Egouttage exclusif prioritaire de Belle Maison : travaux en cours

Egouttage exclusif prioritaire de des parties Riessonsart, Faweux et rue de Theux : à l'étude

2012 : Egouttage de la Falise et Au Chaudfour, partie : à l'étude

Plan d'ancrage communal d'actions en matière de logement

Aménagement d'un logement social - Chinehotte 7 - 4877 Olne : travaux en cours

Programme communal d'actions 2012 -2013 - demande en cours

1. Rénovation et d'aménagement l'immeuble sis Rue Village, 93 - cadastré Section B 307 E. Ce futur logement de transit situé à proximité du centre, des services, des transports en commun, de la bibliothèque, des écoles, de la salle de sports et intégré dans le noyau villageois favorisera l'intégration sociale. Il permettra de répondre à des situations nécessitant un relogement rapide et sera destiné à l'hébergement temporaire de ménage en état de précarité ou de ménage privé de logement pour des motifs de force majeure.

2. réalisation de 10 logements sociaux à Froidbermont parcelle cadastrée Section B 654 B et ce, en partenariat avec le Foyer de la Région de Fléron SCRL. La localisation en bordure du Village d'OLNE présente les avantages suivants : intégration dans la vie villageoise, proximité des écoles, des transports en commun, de la bibliothèque, de la salle de sports, du centre et des services.

Régie communale autonome : hall omnisports en construction - inauguration en juin 2012

Schéma de structure : a été soumis à enquête publique - en cours d'adaptation suite aux remarques par l'auteur de projet.

Plan Stratégique Transversal communal - candidature envoyée à l'Union des Villes et des Communes de Wallonie en tant que commune pilote (appel à candidature à projets à venir du Ministre Furlan)

Commune Energ-éthiques

Projet PCDN : prévu pour une prochaine séance du Conseil communal

Circuit touristique : I-beaken : fiches à télécharger en cours de correction

Circuit d'interprétation en fin de phase 2 : élaboration des fiches

Circuit audioguidé : les commentaires sont prêts

COMMUNE D'OLNE

PROGRAMME TRIENNAL 2010 – 2012

ARRETE MINISTERIEL

Le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville,

Vu la Constitution coordonnée du 17 février 1994, notamment les articles 162, 170, 171 et 190;

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 telle que modifiée et notamment l'article 7, modifié par les lois spéciales des 8 août 1988, 16 juillet 1993, 21 mars 2000 et 13 juillet 2001;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, et spécialement les articles L 3341-1 à L 3341-15;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 août 2004 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement modifié par les arrêtés des 16 septembre 2004, 15 avril 2005 et 15 mai 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2009 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement;

Vu le contrat de gestion approuvé par le Gouvernement wallon le 2 février 2000 et conclu avec la S.P.G.E. en date du 29 février 2000;

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative à l'élaboration des programmes triennaux 2010 – 2012;

Vu que le projet "amélioration de la rue Belle Maison" a été finalisé dans le cadre du programme triennal transitoire approuvé le 19 mars 2010;

Vu la délibération du 9 novembre 2010, parvenue au Gouvernement wallon le 1er décembre 2010, par laquelle le Conseil communal d'Olné détermine ses propositions d'investissements d'intérêt public au programme triennal 2010 - 2012;

Considérant la capacité financière de la Région, notamment les crédits budgétaires disponibles au programme 13.12, routes et bâtiments - travaux subsidiés;

Considérant que la capacité financière de la commune autorise le programme triennal tel que repris ci-dessous;

Vu l'avis favorable de la SPGE sur l'opportunité de la demande de financement en date du 13 avril 2011;

APPROUVE

comme suit le programme triennal des travaux 2010–2012 de la commune de OLNÉ :

Intitulé des travaux	ESTIMATIONS		
	Montant des travaux	Montant des subsides	Montant de l'intervention de la S.P.G.E.
<u>Année 2010 :</u>			
1.T Amélioration de la rue Belle Maison	386.924	196.680	
<u>Année 2011 :</u>			
1. Egouttage exclusif prioritaire de Belle Maison	180.288		180.288
2. Egouttage exclusif prioritaire des parties de Riessonsart, Faweux et rue de Theux	508.000		508.000
<u>Année 2012 :</u>			
1. Egouttage de la Falise et de Au Chaudfour, partie	831.489	38.800	769.900
TOTAL	1.906.701	235.480	1.458.188

Namur, le

03 JUIN 2011

Paul FURLAN